



Assemblée générale

Cinquante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
15 décembre 2003
Français
Original : anglais

Cinquième Commission

Compte rendu analytique de la 26^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 10 décembre 2003, à 10 heures

Président : M. Kmoníček (République tchèque)
*Président du Comité consultatif pour les questions
administratives et budgétaires* : M. Mselle

Sommaire

Point 119 de l'ordre du jour : Examen de l'efficacité du fonctionnement
administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (*suite*)

*Étude des opérations et procédures administratives de l'Organisation des
Nations Unies qui font double emploi, sont trop complexes ou entraînent des
lourdeurs bureaucratiques*

Point 120 de l'ordre du jour: Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003
(*suite*)

*Construction de locaux à usage de bureaux supplémentaires à la Commission
économique pour l'Afrique*

*Renforcement du Département de l'information avec les moyens disponibles,
en vue d'appuyer et d'améliorer le site Web de l'Organisation dans toutes les
langues officielles : suivi*

*Conditions d'emploi et rémunération des personnes, autres que des
fonctionnaires du Secrétariat, qui sont au service de l'Assemblée générale :
membres à temps complet de la Commission de la fonction publique
internationale et Président du Comité consultatif pour les questions
administratives et budgétaires*

Point 121 de l'ordre du jour: Projet de budget-programme pour l'exercice biennal
2004-2005 (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un
membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de
la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau
DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour
chaque commission.



Demande de subvention à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

Amélioration et modernisation des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi afin que celui-ci puisse accueillir dans de bonnes conditions des réunions et conférences importantes

Point 134 de l'ordre du jour: Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (*suite*)

Point 12 de l'ordre du jour: Rapport du Conseil économique et social (*suite*)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 119 de l'ordre du jour : Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (suite)

Étude des opérations et procédures administratives de l'Organisation des Nations Unies qui font double emploi, sont trop complexes ou entraînent des lourdeurs bureaucratiques (A/C.5/58/L.32)

1. *Le projet de résolution A/C.5/58/L.32 est adopté.*

Point 120 de l'ordre du jour: Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 (suite)

Construction de locaux à usage de bureaux supplémentaires à la Commission économique pour l'Afrique (A/C.5/58/L.33)

2. *Le projet de résolution A/C.5/58/L.33 est adopté.*

Renforcement du Département de l'information avec les moyens disponibles, en vue d'appuyer et d'améliorer le site Web de l'Organisation dans toutes les langues officielles : suivi (A/C.5/58/L.34)

3. *Le projet de décision A/C.5/58/L.34 est adopté.*

Conditions d'emploi et rémunération des personnes, autres que des fonctionnaires du Secrétariat, qui sont au service de l'Assemblée générale : membres à temps complet de la Commission de la fonction publique internationale et Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/C.5/58/L.35)

4. **M Abelian** (Secrétaire du Comité) dit que les incidences financières des propositions visant à augmenter le montant net des traitements du Président et du Vice-Président de la Commission de la fonction publique internationale et du Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires s'élèvent à 5 780 dollars pour l'exercice biennal 2002-2003, et que cette somme serait imputée sur les ressources allouées pour l'exercice 2002-2003. Le montant des dépenses supplémentaires pour l'exercice 2004-2005, qui s'élève à 27 366 dollars, sera pris en compte dans le cadre du premier rapport sur

l'exécution du budget pour l'exercice biennal 2004-2005.

5. **M^{me} Goicochea** (Cuba) demande que le texte de la déclaration du Secrétaire du Comité à propos des incidences financières soit distribué par écrit.

6. *Le projet de résolution A/C.5/58/L.35 est adopté.*

Point 121 de l'ordre du jour: Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 (suite)

Demande de subvention à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (A/C.5/58/L.30)

7. **M^{me} Goicochea** (Cuba) dit qu'au paragraphe 2 de la version espagnole, les termes "que se puedan adoptar" devraient être remplacés par un libellé qui ne se réfère qu'aux décisions pertinentes antérieures.

8. *Le projet de résolution A/C.5/58/L.30 est adopté.*

Amélioration et modernisation des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi afin que celui-ci puisse accueillir dans de bonnes conditions des réunions et conférences importantes (A/C.5/58/L.31)

9. *Le projet de résolution A/C.5/58/L.31 est adopté.*

Point 134 de l'ordre du jour: Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations et du maintien de la paix des Nations Unies (suite)

Transfert de bâtiments à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) (A/C.5/58/L.29)

10. *Le projet de résolution A/C.5/58/L.29 est adopté.*

Note du Secrétaire général sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et la violence sexuelles (A/58/559)

11. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur la note du Secrétaire général publiée pour information sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et la violence sexuelles (A/58/559) et résume les mesures prises jusque-là par le Secrétaire général. Il propose à la Commission de recommander à l'Assemblée générale de prendre acte de cette note.

12. *Il en est ainsi décidé.*

Point 12 de l'ordre du jour: Rapport du Conseil économique et social (*suite*) [A/58/3 (chap. I, VII (sect. B et C) et IX)]

13. **Le Président** suggère que la Commission recommande à l'Assemblée générale de prendre note des chapitres du rapport du Conseil économique et social dont elle a été saisie.

14. *Il en est ainsi décidé.*

La séance est levée à 10 h 30.